

Le Fango, premier cours d'eau de l'île à bénéficier d'un contrat de rivière

Valable pendant cinq ans, cet engagement technique, financier et moral permettra une meilleure gestion de la rivière balanine, fortement visitée en été et serpentant Galéria, Manso et Calenzana

Après plus de neuf ans de démarches, le Fango en Balagne va enfin bénéficier d'un contrat de rivière, le premier du genre dans l'île. Cet outil de territoire global, créé à l'échelle hexagonale dans les années 1980, mettra en place pendant cinq ans un engagement de tous les acteurs concernés pour préserver et améliorer la qualité du cours d'eau balain qui parcourt les communes de Galéria, Manso, et Calenzana.

D'un côté, la satisfaction était unanime lors de la signature samedi dernier à Galéria, avec des participants galvanisés par « une mesure historique ».

De l'autre, personne n'occultait la réalité : le Fango, qui se compose de cinq masses d'eau, une côtière*, et deux souterraines, est « victime de sa beauté ». En été, près de 1 000 visiteurs, essentiellement des touristes, le visitent chaque jour, provoquant ainsi une pression sur cet environnement préservé.

Et ce n'est pas tout : la rivière, dont le bassin-versant de 235 kilomètres s'étend du col de Marsulinu à celui de Palmarella et de Galéria au Paglia Orba, se révèle peu minéralisée. Dès lors, l'eau se montre plus sensible aux pollutions, a rappelé le maire de Manso, Pasquale Simeoni, « véritable cheville ouvrière » et « chef d'orchestre » du contrat de rivière.

25 actions et un budget de 1,8 million

D'autres facteurs d'inquiétude rentrent aussi en ligne de compte : ressources limitées et vulnérables, eau distribuée de



Premier du genre en Corse, le contrat de rivière du Fango en Balagne instaurera un plan d'action pendant cinq ans pour préserver et améliorer la qualité des ressources d'eau. (Photos P.B.)

qualité variable, déficit hydrique en période estivale.

Alors concrètement, le cours d'eau, aussi victime de l'invasion d'écrevisses de Louisiane, bénéficiera de l'implication de tous les maîtres d'ouvrage concernés, pour un programme de 25 actions dont le budget s'évalue à 1,8 million d'euros, s'est enthousiasmé le maire de Galéria Jean-Marie Sèité, lors de la signature du contrat aux côtés de Paul Giacobbi, président du conseil exécutif de la collectivité territoriale de Corse (CTC), du

maire de Calenzana Pierre Guidoni, et de Frédéric Guglielmi qui représentait les services de l'État.

Par exemple, la commune de Galéria s'engage à une série d'actions phares : réduction des entrées d'eau claires parasites sur le réseau d'assainissement collectif, mise en conformité de la station d'épuration, déplacement et remplacement de compteurs particuliers pour mieux gérer la ressource. À Manso, la commune compte réaliser un système de collecte

et de traitement des eaux usées du hameau de Montestremu, ainsi que la recherche de ressources de substitution à la prise en rivière de Cavichja.

« Ce n'est que le début et non la fin »

Et d'autres acteurs participeront aussi à la mise en œuvre de « la démocratie de l'eau », d'après l'expression de Paul Giacobbi. L'office hydraulique de la Corse (OEHC) mettra aux normes les ouvrages de transfert,

le Conservatoire du littoral fera l'acquisition de zones humides à l'embouchure du Fango, la fédération de la Corse pour la pêche créera deux réserves temporaires sur les ruisseaux de Rocce et Bocca Bianca, alors que le parc naturel régional (PNRC) pilotera le contrat de rivière.

« La nouvelle est historique au regard des perspectives qui se présentent (...) mais ce contrat de rivière n'est que le début et non la fin », avait déclaré avec justesse Frédéric Guglielmi, en ayant au

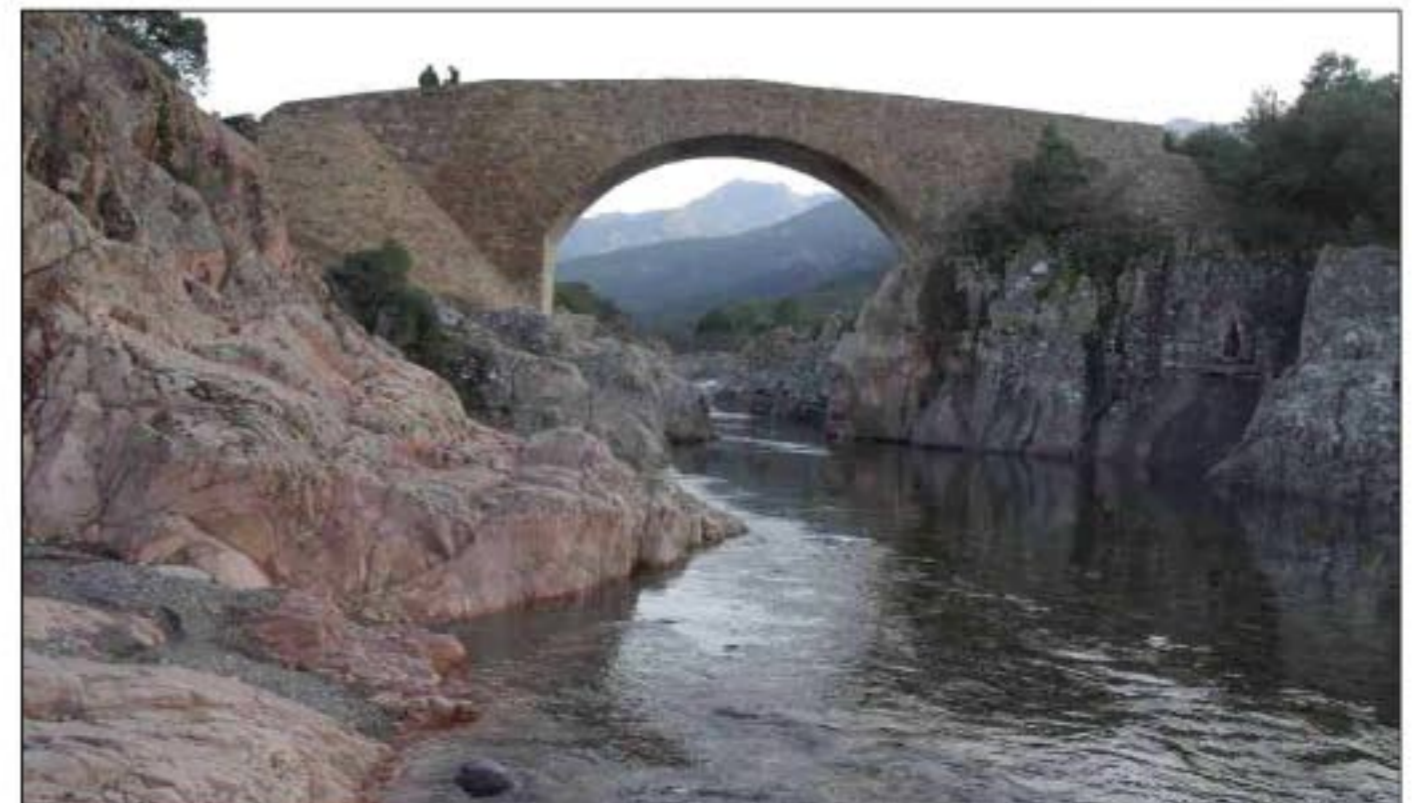
passage une pensée pour l'ancien président du PNRC Jean-Luc Chiappini et Dany Rossi, élu pionnier de Galéria. Au bout des cinq ans de ce partenariat, le comité de rivière du Fango, chargé du suivi, évaluera si les objectifs ont été atteints. Mais, avec ou sans contrat, les différents acteurs comptent bien travailler à la préservation de ce « patrimoine naturel remarquable ».

P.B.

* Le Fango, les ruisseaux de Canne, Cavichja, Marsolinu, Pericatu, Palazzu - sud Nonza.



Le premier contrat de rivière a été signé dernièrement à Galéria.



Le Fango est composé de huit masses d'eau.

(Photo D.D.)